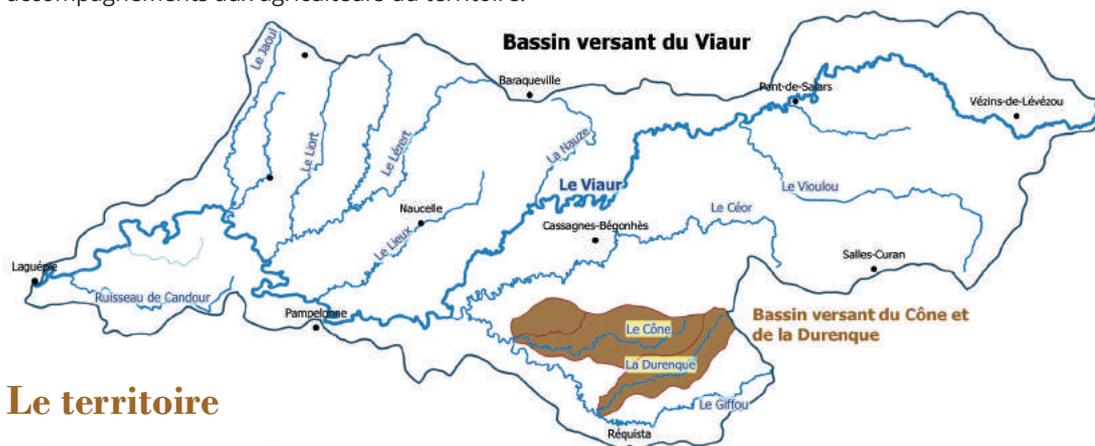




PAT Cône Durenque : *Bilan de 8 années d'actions*

Historique de la démarche

En juin 2010, un programme d'action territorial (PAT) expérimental et innovant a été mis en place sur le bassin versant amont du Cône. Puis, en janvier 2012, il a été étendu à tout le bassin versant du Cône. Pendant deux ans et demi les acteurs du territoire, notamment les agriculteurs, se sont mobilisés autour d'un même objectif : reconquérir le bon fonctionnement global des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides). La poursuite du PAT Cône, jugée comme essentielle afin de voir des effets sur les milieux, est concrétisée avec le PAT Cône Durenque en juin 2013. C'est alors que pendant 5 années supplémentaires, les différents partenaires vont proposer des accompagnements aux agriculteurs du territoire.



Le territoire

- 2 bassins versants : 83 km² sur 7 communes
- 81 % des surfaces dédiées à l'agriculture (plus de 6 600 ha)
- 141 exploitations ayant plus de 25 ha à l'intérieur du bassin versant (224 exploitations qui ont au moins 1 ha)
- 70 % des exploitations en ovin lait

Contexte à risques pour l'érosion

- Fortes pentes sur 60 % du territoire
- Pluviométrie importante (1000-1100mm/an) et orages
- Terres sensibles à l'érosion (climat, pentes, nature du sol, pratiques culturales)

Enjeux et objectifs

Enjeux : pollutions diffuses, érosion et bon état des masses d'eau

- Territoire classé zone vulnérable aux nitrates
- Altérations hydromorphologiques, ensablement du lit des cours d'eau
- Contexte piscicole perturbé

Un objectif : Reconquérir le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Pour cela il est nécessaire :

- d'améliorer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau : améliorer la morphologie des cours d'eau et limiter l'érosion des sols sur le bassin versant,
- d'améliorer la qualité physico-chimique des eaux en diminuant les risques de ruissellement et de lessivage des nitrates.

Le Bilan positif des actions du programme

De la sensibilisation

- 34 bulletins d'information (lettre Agri Viaur, lettre du PAT et fiches techniques)
- 29 journées d'échanges (coins de champs, journée technique...) pour 155 participants
- 8 parcelles d'essais sur la fertilisation, le travail du sol, le sur-semis...
- 12 analyses d'effluents d'élevage
- 31 analyses de sol



Des accompagnements individuels

- 99 diagnostics d'exploitation agroenvironnementaux (soit 86 % de la SAU du bassin versant)
- 81 suivis agronomiques sur trois ans
- 29 diagnostics érosion bocage

Des mesures agro-environnementales (MAE)

- 580 ha engagés dans des MAE visant à limiter l'érosion et/ou la fertilisation
- 30 km de haies engagés dans des MAE de bon entretien des haies

Des aménagements

- 5,1 km de haies plantées dont 2,9 km de haies à double rang et 50 mètres de haies double sur talus ayant une meilleure efficacité sur l'érosion
- 14,9 km de clôtures en bordure de cours d'eau, 12 passages empierrés pour limiter le piétinement du bétail et 9 points d'abreuvement (2 bacs et 7 descentes aménagées)
- 380 mètres linéaires de réouverture de cours d'eau



Des études

- Étude de cas technico-économiques sur la thématique de l'érosion : synthèse d'étude de cas chez trois exploitants
- Étude érosion à l'échelle du bassin versant et chez quelques exploitations (avec mesure de l'érosion après un évènement orageux)

Des investissements

- 2 acquisitions de semoirs directs

Des changements de pratiques identifiés sur un échantillon représentatif d'agriculteurs

20 exploitations enquêtées

- Conversions en Agriculture Biologique (+ 3 exploitations)
- Augmentation de la SAU totale par exploitation (+ 2 hectares)
- Diminution du chargement apparent de 0,13 UGB/ha (de 1,26 à 1,13 UGB/ha) liée à un affaiblissement des ateliers secondaires : spécialisation (- 3 ateliers secondaires = baisse de 17 %) – Recherche de la simplification du travail
- Meilleure répartition de la fertilisation organique avec le rapport SAMO/SPE* qui passe de 74 % à 83 % (+ 9 %)
- Augmentation importante des pratiques limitant l'érosion
- Toujours sur l'échantillon de 20 exploitations, le nombre d'exploitations pratiquant :
 - le semi-direct augmente de 5 exploitations (+ 48 ha)
 - les techniques culturales simplifiées doubles (+ 60 ha)
 - le sur-semis de prairie passe de 1 à 12 (+ 78 ha)
 - le semis sous couvert passe de 1 à 8 (+ 26 ha)
 - les cultures dérobées passent de 4 à 10 (+ 70 ha)
- Diversification des dérobés avec une meilleure prise en compte des besoins de la culture suivante
- 4 exploitations ont réalisé des aménagements d'abreuvement supprimant l'accès direct des animaux au cours d'eau

* SAMO/SPE = Surface Amendée en Matière Organique / Surface Potentiellement Épandable



Des améliorations significatives des milieux

Qualité de l'eau

- Amélioration des « matières azotées hors nitrates » et « matières organiques et oxydables »
- Stabilisation des taux de nitrates sur l'ensemble des stations et légère diminution sur le Cône à Prunet

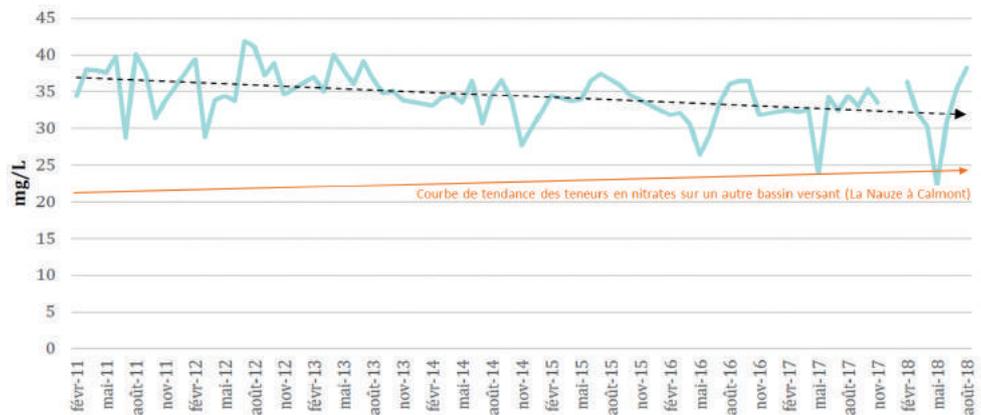


Figure 1 : Nitrates à la station du Cône à Prunet et courbe de tendance

Remarque : Pour comparaison deux stations de suivi qualité hors bassin versant Cône Durenque ont été analysées et les courbes de tendances dégagées. Nous pouvons constater que les courbes de tendances sont plutôt à la stagnation ou en très légère hausse contrairement à ce que nous pouvons observer sur le bassin Cône Durenque.

Hydromorphologie

- Sur le Cône : diminution de 19 % des zones d'absence de ripisylve et 14 % des zones piétinées
- Sur la Durenque : diminution de 41 % des zones piétinées et 10 % des zones d'absence de végétation

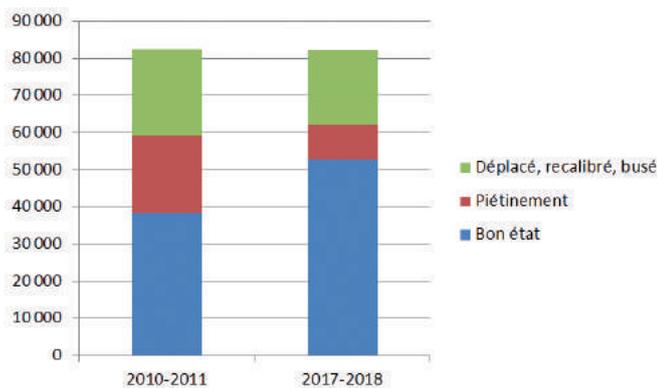


Figure 2 : Évolution de l'état hydromorphologique des cours d'eau du Cône

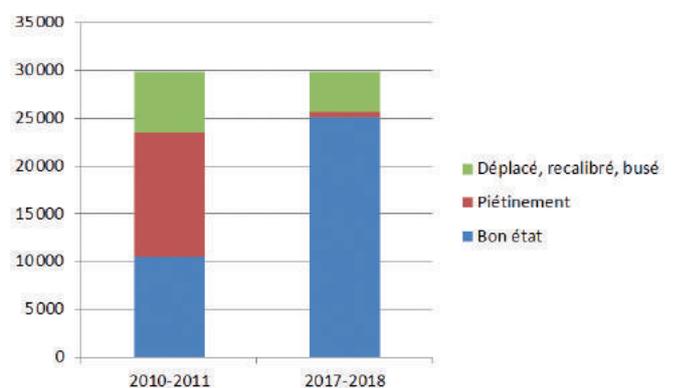


Figure 3 : Évolution de l'état hydromorphologique des cours d'eau de la Durenque

Thermie-colmatage-poissons

- Les expérimentations 2011-2014 indiquent un lien fort entre le colmatage et la survie des œufs de truites et juvéniles (qui montrent le succès de la reproduction et la survie des jeunes).
- Il ressort des années de suivis une thermie estivale qui est non limitante pour le développement de la truite commune (c'est-à-dire que l'absence de poissons n'est pas due à des températures estivales trop élevées).
- Il est important de noter que l'hydrologie est plus contraignante pendant la phase d'évaluation (2017-2018) que pendant la phase expérimentale (2011-2014).
- La capacité d'accueil (habitats, caches...) des cours d'eau est une variable d'ajustement importante pour la présence de truites de plus d'un an.
- Sur le Cône, nous observons une augmentation des profondeurs d'oxygénation entre 2012-2014 et 2015-2018 de 8,6 cm en moyenne (profondeur d'oxygénation en moyenne de 20 cm). Le Cône passe d'un état fortement colmaté à un état faiblement colmaté certainement lié à une diminution de l'érosion des sols et des berges, ce qui entraîne une meilleure capacité d'autoépuration de la rivière et des conditions plus favorables à la reproduction piscicole.



Crédit photo : Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Le bilan financier

Les montants des dépenses réalisées pour l'élaboration du PAT Cône (2010-2012) sont de 803 820 € et de 916 934 € pour le PAT Cône Durenque (2013-2018).

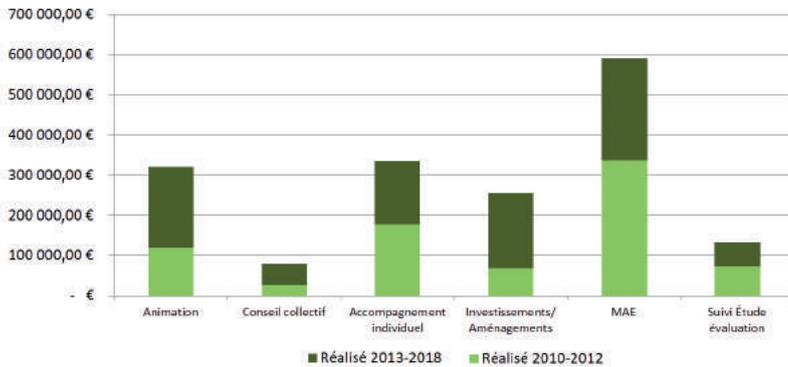


Figure 4 : Répartition des dépenses selon le type d'opérations

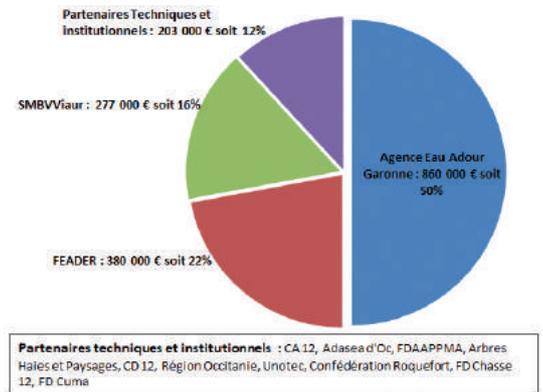


Figure 5 : Participation financière

Ce que l'on peut retenir du bilan

- Plus de 100 outils de sensibilisation
- 209 accompagnements individuels
- 580 ha et 30 km engagés dans des Mae
- 20 km d'aménagements
- Des changements de pratiques mis en œuvre : meilleure répartition de la fertilisation, diminution du chargement apparent, augmentation des pratiques visant à limiter l'érosion des sols, diversification des dérobés...
- Zones sensibles ou impactées bien ciblées par les actions
- Diminution des teneurs en nitrates sur le Cône et stabilisation sur la Durenque
- Augmentation des profondeurs d'oxygénation sur le Cône (en moyenne + 8,6 cm), baisse de l'érosion des sols et des berges, **amélioration des conditions pour la reproduction piscicole**

Et après ??

Depuis 2009, ce territoire a fait l'objet d'un fort investissement financier et humain afin d'atteindre les objectifs de reconquête du bon état des milieux défini en début de programme. Le programme s'arrête, mais la dynamique de territoire est bien présente et les efforts vont se poursuivre dans les changements de pratiques qui se sont mis en place. Le suivi des milieux aquatiques (biologie, colmatage, qualité), la communication et la sensibilisation vont continuer.

Ce territoire nous a permis de tester une méthodologie de travail et la transposabilité sur d'autres territoires à enjeux. La durée optimale d'un PAT semble être de minimum 5 ans avec une phase de lancement préalable indispensable afin de partager le constat de territoire et définir les objectifs communs.

Pour plus d'informations, www.riviere.viaur.com ;
Bulletin Viaur n°27 « La santé du Viaur »



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

10, cité du Paradis - 12800 Naucelle

tél. 05 65 71 12 64

sage.viaur@orange.fr - www.riviere-viaur.com

Avec la participation de



Et des communautés de communes du bassin du Viaur

Conception et réalisation :
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

Crédit photo :
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

Rédaction :
Catherine Samson

Maquette et Impression :
Groupe Burlat Rodez
06/2019 - ISO 14001
Imprimé sur du papier
100 % recyclé.